



Procès-verbal de la réunion du conseil de direction

L'an deux mille vingt-cinq et le huit du mois d'octobre à dix heures trente minutes s'est tenue à la salle de réunion du Rectorat, une réunion du Conseil de Direction de l'Université ayant l'ordre du jour suivant :



- 1- Bilan de la rentrée universitaire
- 2- Divers

1- Bilan de la rentrée universitaire

Avant d'entamer le bilan de la nouvelle année universitaire, Monsieur le Recteur a souhaité la bienvenue aux membres de la Cellule d'Assurance Qualité (CAQ) présents ainsi qu'à Monsieur TAZIBT, expert en management de la qualité, qui ont présenté deux exposés. Professeur MITICHE, au nom de la Cellule d'Assurance Qualité, a présenté les travaux de la cellule sous le thème « L'assurance qualité à l'UMMTO : situation actuelle et perspectives », résumant les activités de la Cellule d'Assurance Qualité au cours des trois dernières années. Le deuxième exposé, sur la norme ISO 21001: 2018, a été présenté par Monsieur TAZIBT.

Le premier exposé, Assurance qualité à l'UMMTO : Etat des lieux et perspectives peut être résumée par ce qui suit :

L'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou a fait de l'assurance qualité un levier stratégique pour le développement institutionnel et la durabilité. Depuis la création de sa Cellule d'Assurance Qualité, soutenue par un réseau de conseillers pédagogiques, l'université s'est engagée dans un processus d'amélioration continue fondé sur l'évaluation, la participation et la transparence.

En 2022, l'UMMTO a réalisé sa première auto-évaluation institutionnelle selon le Référentiel National d'Assurance Qualité dans l'Enseignement Supérieur RNAQES-2016, obtenant une note moyenne révélant une gouvernance solide mais soulignant des lacunes dans les domaines de la recherche, de la coopération et de l'ouverture à l'environnement socio-économique. Ce diagnostic a servi de base au plan d'amélioration et au projet institutionnel 2023-2025, élaboré dans le cadre du programme ESAGOV (Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire).

Le projet d'établissement vise à transformer les points faibles en 10 actions prioritaires réparties en quatre domaines : la formation, la recherche, la vie universitaire et l'environnement socio-économique. Il repose sur une approche décentralisée impliquant les conseillers qualité au niveau des facultés et des vice-rectorats. Parallèlement, l'université a lancé un plan de coopération internationale (2024-2026) axé sur la mobilité, la visibilité, le développement de projets et le renforcement des compétences universitaires en ingénierie. Enfin, les perspectives confirment l'engagement de l'UMMTO en faveur de l'excellence et de la durabilité : la consolidation de la gouvernance de la qualité, le rattachement de la CAQ au vice-rectorat chargé du développement, la préparation d'une deuxième auto-évaluation (2025) et la création d'espaces numériques dédiés à la qualité reflètent une volonté claire de modernisation et d'ouverture.

L'assurance qualité est ainsi devenue un pilier de la gestion stratégique et un moteur d'excellence pour une université performante, innovante et durable.

Après présentation du rapport par la Cellule Assurance Qualité et discussion, le Conseil a validé et salué le contenu du rapport, lequel met en évidence les efforts accomplis, les résultats obtenus ainsi que les orientations futures de la démarche qualité à l'université.

Les principaux éléments relevés sont :

1- Sur les réalisations :

- L'intensification des rencontres de travail et des activités de production documentaire depuis le 15 mai 2022, traduisant un engagement accru en faveur de la structuration de la démarche qualité.
- La réalisation réussie de la première opération d'autoévaluation institutionnelle, conduite selon une approche simplifiée et contextualisée, s'appuyant sur l'implication directe des équipes dirigeantes. Cette opération a permis de dresser une cartographie analytique par domaines et par faculté, riche en enseignements et en indicateurs pertinents.
- La conception d'un projet d'établissement structuré autour de dix objectifs prioritaires, issus de la hiérarchisation des points faibles identifiés à la suite de l'autoévaluation.
- L'élaboration d'une feuille de route spécifique à l'amélioration des relations extérieures de l'université.
- Le renforcement de la Cellule Assurance Qualité par la désignation de référents qualité au niveau de chaque faculté et de chaque vice-rectorat, permettant ainsi une meilleure coordination et un ancrage institutionnel renforcé de la démarche qualité.

2- Sur les perspectives :

- La mise en œuvre effective du projet d'établissement, conformément aux priorités identifiées.

- L'amélioration de la visibilité institutionnelle de la démarche qualité, notamment à travers la création de pages web dédiées sur le site officiel de l'université.
- La réalisation d'une seconde opération d'autoévaluation, élargie, plus inclusive et davantage structurée.
- La clarification d'une vision et d'une stratégie globales en matière de formation et de recherche.
- L'optimisation du fonctionnement de la Cellule Assurance Qualité, par son rattachement au Vice-rectorat chargé du développement et de la prospective, en cohérence avec ses missions, et la mise en place de cellules d'assurance qualité dans chaque faculté.
- L'ancrage durable de la culture qualité au sein de l'université, à travers la sensibilisation, l'implication et la responsabilisation de l'ensemble des acteurs institutionnels.
- Le Conseil de direction a, par ailleurs, encouragé la poursuite de la dynamique engagée, en soulignant la nécessité d'une mobilisation collective pour garantir la pérennité et l'efficacité de la démarche qualité à l'UMMTO.

Après la première présentation et les explications fournies par Professeur LEGHIMA sur le statut du système d'assurance qualité, la parole a été donnée à Monsieur TAZIBT, expert en gestion de la qualité. Il a brièvement présenté la norme, en particulier le champ d'application de la norme ISO 21001-2018, précisant que cette norme est volontaire et s'applique lorsqu'une organisation vise à atteindre un haut niveau de performance dans l'enseignement, la recherche et la gouvernance. S'ensuit la présentation des avantages et enjeux générés lors du déploiement d'une démarche qualité au sein d'une université, puis suivi des étapes et du planning prévisionnel d'une démarche qualité.

À l'issue du débat, le conseil de direction a approuvé le concept de développement d'une approche qualité au sein de l'UMMTO, conformément à la norme ISO 21001/2018. Cette décision est conforme aux recommandations et directives du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, telles qu'énoncées dans le courrier n° 55/DGEF/2025 du 10 avril 2025 du Directeur Général des Enseignements et de la Formation, concernant la mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur. La norme ISO 21001 :2018 définit les exigences relatives à un Système de Management des Organismes d'Éducation (SMOE) visant à améliorer la qualité de l'enseignement, de la formation et de la recherche, tout en augmentant la satisfaction des apprenants et du personnel. Sa mise en œuvre favorise la reconnaissance internationale, l'amélioration de la gouvernance, la qualité de la formation et de la recherche, ainsi que la compétitivité des diplômés.

En résumé, les directives suivantes ont été retenues par le conseil de direction :

- **La réalisation de la deuxième autoévaluation institutionnelle, d'autant plus que les documents reçus précisent qu'une commission spécifique sera chargée de sa conduite ;**
- **La mise en œuvre du projet d'établissement ;**
- **La mise en application de la norme ISO 21001, version 2018 en choisissant une faculté pilote en plus de l'administration centrale.**

Concernant la rentrée universitaire, le conseil de direction, satisfait de l'achèvement des opérations de début d'année et du bon déroulement de tous les enseignements, y compris à la faculté de médecine qui a rattrapé le retard accumulé l'année dernière en raison de la grève nationale, a abordé les questions logistiques, et en particulier le transport universitaire, la santé au travail et le suivi continu de l'annexe de l'École Normale Supérieure.

À l'issue des discussions, Monsieur le Recteur a invité les Doyens à détacher, en concertation avec le responsable, un travailleur ATS à l'annexe de l'ENS et dans les meilleurs délais un/une secrétaire. En ce qui concerne les enseignements, il faut également faire appel dans les meilleurs délais à des enseignants vacataires pour assurer les cours de mathématiques, de physique et de sciences naturelles.

Par ailleurs, le Professeur BOUTABA, responsable de l'annexe, a souligné certaines contraintes dues au fait que l'entreprise réalisatrice du campus est toujours sur place et que les clés n'ont pas été remises (elles sont toujours sur les portes), ce qui empêche l'installation du matériel. Il a également mentionné quelques fuites d'eau et la nécessité de faire appel à une entreprise de nettoyage. En attendant, l'entreprise chargée du nettoyage du bloc de 3 000 places sera chargée de nettoyer le bloc de l'annexe un jour sur deux.

Sur le campus Tamda II, il convient également de signaler les fermetures répétées de la vanne d'alimentation en eau potable du bloc A, qui prive ce dernier d'eau. Le Sous-Directeur des Moyens et de la Maintenance (SDMM) s'est saisi du problème, tout comme il s'est saisi du problème du manque de véhicules sur le campus et, surtout, de chauffeurs, dont cinq s'apprêtent à prendre leur retraite. Un planning a été établi pour la mise à disposition cyclique de véhicules pour chaque campus, à savoir trois par semaine pour Tamda et l'annexe de l'ENS. Les chauffeurs seront gérés directement par la SDMM.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h40


Le Recteur
 جامعة مولود معمري
 تيزي وزو
 الأستاذ: بوبك أحميد